

**Conseil de gestion de l'UFR Sciences et Techniques du 26 Mars 2009.
Motion votée contre la création de chaires mixtes université/CNRS ou université/INSERM**

Le conseil de gestion de l'UFR Sciences et techniques, réuni le 26 mars 2009, tient à exprimer son opposition à la création de chaires mixtes université/CNRS ou université/INSERM.

La mise en place de ce nouveau mode de recrutement se traduit par une diminution du nombre de postes de chargés de recherche permanents au sein du CNRS ou de l'INSERM, sans création de postes nouveaux à l'Université, et porte par conséquent atteinte à l'emploi des jeunes chercheurs et à l'objectif de compensation des nombreux départs à la retraite dans le monde scientifique en général.

Le conseil de gestion souligne également les possibles dissensions que peuvent engendrer ces chaires à l'échelle du laboratoire, préjudiciables à son activité.

Pour ces raisons, le conseil demande à l'université de Nantes de refuser l'installation des chaires qui lui sont attribuées, de mettre au concours des postes classiques et de restituer les postes dus au CNRS ou à l'INSERM